

## Gestion forestière entre la Communauté de Nyangole et le Département des forêts en Ouganda

par **Fred Mugenyi Kaboyo**

Fonctionnaire principal forestier, Siège du Département des forêts de l'Ouganda

### RÉSUMÉ

Si la croissance démographique n'était pas bien planifiée, elle pourrait se traduire par des conflits liés à l'utilisation des ressources. Par contre, si les parties impliquées sont pleinement conscientes des avantages qui peuvent dériver d'une utilisation judicieuse, la gestion commune pourrait prévenir de tels conflits. L'exemple parlant est celui de la Communauté de Nyangole habitant tout près de la réserve forestière de Tororo dans la municipalité péri-urbaine de Tororo en Ouganda. Lorsque le Département des forêts a commencé à planter des eucalyptus dans la réserve forestière de Tororo, il a rencontré une forte résistance de la part de la Communauté de Nyangole. La Communauté voulait que les terres des forêts leur servent de terres agricoles, d'habitat, et que les espèces naturelles leur fournissent des poteaux et du bois de chauffage. Bien que pendant une longue période, il fut illégal de s'installer dans la réserve forestière, d'y faire paître le bétail ou d'y couper des arbres, la loi n'a pas été strictement appliquée jusqu'au moment où ont démarré des plantations d'eucalyptus. L'application stricte de la loi s'est traduite par des frictions entre le personnel du Département des forêts et la Communauté. Les pépinières étaient de plus en plus délibérément détruites par les membres de la Communauté et leurs animaux. Il est donc devenu évident qu'en l'absence d'une gestion commune entre le Département des forêts et la Communauté, le programme de reboisement se traduirait par un échec. Le Département des forêts a conclu un Accord avec la Communauté de Nyangole dans le but de s'assurer que les plantations soient bien enracinées de manière durable et bénéfique en fournissant des poteaux et du bois de chauffage pour la demande domestique et pour répondre à la demande urbaine en bois à Tororo, en créant un revenu pour la Communauté mais aussi pour l'administration locale, grâce aux ventes des produits des plantations. Des parcelles ont été distribuées aux familles pour planter des arbres et des cultures vivrières. Aujourd'hui, elles se sentent responsables de la gestion des plantations. La gestion commune génère de bons résultats en peu de temps. Elle s'est traduite par de meilleurs résultats en termes de gestion des plantations et les relations de travail entre le personnel du Département des forêts et la Communauté se sont améliorées, y compris avec les services forestiers.

